

Baccalauréat Général, Technologique et Professionnel

Épreuve Ponctuelle Facultative d'EPS

Académie de Grenoble

HANDBALL

Conseils aux Candidats

à partir de la session 2018

Cette fiche annexe (voir la fiche référentiel de l'épreuve) a pour objet d'expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de prodiguer quelques conseils de préparation.

1. Épreuve

a. Compétence attendue

Prestation Physique : pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur par un enrichissement des alternatives d'attaques (s'infiltrer, surpasser, contourner) face à une défense placée.

Entretien : étayer, avec ses connaissances de l'activité, l'analyse de sa prestation et ses réponses aux questions posées.

b. Prestation physique

La prestation physique consiste en des matchs à 7 contre 7 où le candidat jouera, à la demande du jury, sur les deux lignes (avant et arrière). Elle est notée sur 16 points.

c. Entretien

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, porte sur plusieurs champs d'investigation (cf. paragraphe 3.e). Il est noté sur 4 points.

d. Report ou modification

Toute modification est portée sur le site académique (adresse précisée sur la convocation) la veille de l'examen après 10h.

2. Remarques du Jury pour la préparation de la prestation physique

Niveau requis : l'épreuve facultative de handball au baccalauréat nécessite un niveau d'expertise suffisant (équivalent au minimum à un niveau régional) pour espérer obtenir une note supérieure à la moyenne. Il est nécessaire d'être prêt physiquement pour soutenir l'enchaînement de plusieurs matchs. L'expérience accumulée en compétition scolaire et/ou fédérale est un atout considérable.

Sécurité : ce type d'épreuve nécessite une préparation physique adaptée, ainsi qu'une pratique régulière de l'activité.

Répartition des candidats : elle est faite à partir d'une première période de jeu pour constituer des équipes homogènes.

3. Déroulement de l'épreuve

Selon le site, l'épreuve peut s'étaler sur la journée : l'entretien suit la prestation physique ou se déroule l'après-midi.

Des recommandations particulières à chaque centre d'examen peuvent être précisées sur la convocation.

a. Transfert vers les lieux d'épreuves

Attention : l'heure indiquée sur votre convocation est l'**heure limite** pour participer à l'examen : vous avez donc à prendre une marge afin de pallier tout incident sur la route (embouteillage, délai de route,...) afin de pouvoir être évalué. Les transferts vers les lieux d'épreuve se font sous la responsabilité des candidats ou de leurs responsables légaux s'ils sont mineurs.

b. Accompagnateur(s)

Aucun observateur ne sera autorisé dans l'enceinte du gymnase ou des lieux d'entretien pendant la durée de l'épreuve.

c. Réunion d'information avant le début de l'épreuve

À l'heure de la convocation les candidats sont réunis pour que chacun :

- entende le rappel des modalités de l'épreuve ainsi que les consignes de fonctionnement et de sécurité ;
- présente sa convocation et sa pièce d'identité (carte d'identité ou un passeport, tout autre document ne sera pas accepté) ;
- précise un numéro à contacter si urgence pendant l'épreuve, émarge, et se met en tenue.

d. Prestation physique

L'utilisation de résine est interdite. Les candidats disposent d'un temps d'échauffement avant le déroulement des rencontres (en 7 contre 7).

- chaque candidat s'échauffe librement (avec le ballon qu'il a apporté) ;
- une première période de jeu vise à constituer des équipes homogènes ;
- les temps de jeu suivants permettent d'évaluer le niveau de prestation du candidat ;
- le jury demande au candidat sa ligne préférentielle (avant ou arrière) au moment de la distribution des chasubles puis demande de jouer sur les deux lignes.

La fin de l'épreuve physique est annoncée par le jury.

e. Entretien

Le candidat est informé de l'heure de convocation pour son entretien par le jury et/ou par voie d'affichage.

Les champs d'investigations couvrent :

- l'analyse de sa prestation physique (performance, ressentis, description de sa pratique, préparation de l'épreuve,...);
- la connaissance de l'activité (aspects tactiques, techniques et stratégiques,...) ;
- les connaissances règlementaires et culturelles (règlements, arbitrage, évolutions historiques, championnats,...);
- les connaissances scientifiques en lien avec la pratique (préparation physique, groupes musculaires sollicités, filières énergétiques,...).

4. Notation de la prestation physique

La note obtenue est le cumul de la note de pratique (/20 selon référentiel national, ramenée /16) et de la note d'entretien (/4). Aucune note n'est communiquée.

5. Matériel

Chaque candidat se présente avec une tenue sportive adaptée. Le règlement des gymnases impose le port d'une paire de chaussures avec semelles propres « no marking » et interdit l'utilisation de la résine. Pour l'échauffement, le candidat est invité à venir avec son ballon personnel (dont il reste responsable).

L'épreuve se déroulant sur la journée, les candidats prévoiront un repas froid et/ou une collation.

Nous vous souhaitons une bonne préparation afin de réaliser la meilleure prestation possible le jour de l'épreuve.